

Liberté Égalité Fraternité No paiement. 600209154193

Taxes foncières pour 2024 votées et perçues par la commune de 21/0/24 AVIS_TE_RG ROQUEBRUNE CAP MARTIN les collectivités territoriales et divers organismes

La notice de cet avis est disponible en <u>cliquant ici</u> ou sur impots.gouv.fr

AVIS D'IMPÔTS LOCAUX

Vos références

Numéro fiscal (C): Référence de l'avis : 13 67 726 769 010 24 06 4606133 95

Numéro de propriétaire :

104 B05190 R

Département d'imposition :

ALPES-MARITIMES

Commune d'imposition :

104

ROQUEBRUNE CAP MARTIN

Numéro de rôle :

Date d'établissement :

12/08/2024

Date de mise en recouvrement : 31/08/2024

06013

Identifiant service:

Vos contacts

Par messagerie sécurisée dans votre espace particulier ou professionnel sur impots.gouv.fr

Par téléphone

- pour toutes questions sur le prélèvement à l'échéance ou sur le prélèvement mensuel : au 0 809 401 401 * du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h pour toute autre question, votre centre des

finances publiques (coordonnées ci-dessous)

Sur place

auprès de votre centre des finances publiques horaires sur impots.gouv.fr, rubrique Contact et RDV

> pour le paiement de votre impôt : SIP NICE EST-OUEST-MENTON 22 RUE JOSEPH CADEI 06172 NICE CEDEX 2 Tél: 04 92 09 45 00 · pour le montant de votre impôt : CDIF NICE SECT. FONC 2EME SECTEUR 22 RUE JOSEPH CADEI CS 63151

Tél: 04 92 09 47 46 * (service gratuit + coût de l'appel)

06172 NICE CEDEX 2

BELANDO ANGEL ANGEL BELANDO CAROLE CAROLE VILLA ANTHONY 262 CHE DU VALLONET 06190 ROQUEBRUNE CAP MARTIN

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES SIP NICE EST-OUEST-MENTON 22 RUE JOSEPH CADEL 06172 NICE CEDEX 2

Somme à payer

1 570,00 €

Date limite de paiement : 15/10/2024

Payez cette somme par un des moyens suivants :

- sur impots.gouv.fr en vous connectant à votre espace particulier ou professionnel, puis laissez-vous guider;
- en utilisant le code ci-dessous avec votre smartphone ou votre tablette ;
- en adhérant au prélèvement à l'échéance avant le 01/10/2024. sur impots.gouv.fr ou en appelant le 0 809 401 401 *.

Les modalités de paiement sont détaillées dans la notice de cet avis.

FLASHCODE

Flashez ce code avec l'application « Impots.gouv » pour payer par smartphone ou tablette.



Plus d'informations dans la notice de cet avis.

Les taxes foncières étant affectées aux collectivités territoriales, leurs taux ainsi que leurs évolutions sont déterminés par leurs organes délibérants.

DÉBITEUR(S) LÉGAL(AUX)										
Identifiant	Droit	Désignation et adresse								
MDXTDV	PROP/INDIVIS	BELANDO ORTIZ ANGEL								
MDXTDT	PROP/INDIVIS	ADAM CAROLE GABRIELLE								
MDXIDI	PROPANDIVIS	ADAM CAROLE GABRIELLE								

ax	es foncières 2024	Commune	Syndicat de communes	Inte commu	r nalité		xes iales		e ordures nagères	Taxe GEMA		Total des cotisations
Propriétés bâties	Taux 2023	23,77 %	%	4,0	4,00 %		0,182 %		13,00 %	1,3	34 %	
	Taux 2024	23,77 %	%	4,0	4,00 %		0,176 %		13,00 %	1,2	23 %	
	Adresse	262 CHE DU	VALLONET									
	Base	3559		35	3559		559	3559		355	59	
	Cotisation	846		14	42		6	463	2	44	1501	
	Cotisation lissée											
	Adresse											
	Base											
	Cotisation				İ							
	Cotisation lissée											
	Cotisation 2023	814		1:	37		6		445	2	46	
	Cotisation 2024	846		14	42		6		463	4	44	1501
	Variation	+3,93 %	%	+3,6	65 %		0 %		+4,04 %		35 %	15.000
	11.	Commune	Syndicat de communes	Inter communalité		ixe onnelle	Taxe spécia		Chambre d'agricultu		Taxe MAPI	Total des cotisations
Propriétés non bâties	Taux 2023	%	%	%		%		%		%	%	
	Taux 2024	%	%	%		%		%		%	%	
	Bases terres non agricoles Bases terres agricoles											
	Cotisation 2023 Cotisation 2024			Sav		-		824		-27	223	
	Variation	%	%	%	-	%		%		%	%	
	Dégrèvement jeunes agriculteurs (JA)					du forfait base te constru		mains Calsse u a		d'assurano ents agrico		
	Base État								Droit proporti	onnel :		
	Base collectivité								Droit fixe :			
Pour assurer la compensation à l'euro près de la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales, cette année, votre commune fera l'objet d'un versement complémentaire de taxe foncière de 442166 €. Pour plus d'informations, consultez la notice. Frais de gestion de la fiscalité directe locale Dégrèvement Habitation principale										ocale	69	
							Dégrève			napale		
							2.		A Collectivite	á		
										**** ******	•	
2 de fa	erences administratives : (060 21 112 013 104	104 Z A				Mo	nta	nt de vo	tre imp	oot	1570

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, conformément aux articles R*190-1 et R*196-2 du livre des procédures fiscales, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impôts gouv, fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques, jusqu'au 31 décembre 2025. Les calculs ayant permis la détermination du montant de votre imposition, ainsi que son détail, sont réalisés dans le cadre d'un traitement algorithmique. Conformément au code des relations entre le public et

Les calculs ayant permis la détermination du montant de votre imposition, ainsi que son détail, sont réalisés dans le cadre d'un traitement algorithmique. Conformément au code des relations entre le public et l'administration, vous avez accès aux règles définissant ce traitement ainsi qu'aux principales caractéristiques de sa mise en œuvre, en consultant impots, gouv, fr, rubrique « ouverture des données publiques de la DGFIP ». Les informations recueillies pour les taxes foncières font l'objet d'un traitement de données personnell, mis en œuvre par la Direction générale des Finances publiques (120 rue de Bercy 75772 PARIS). Pour toutes informations sur la protection de vos données personnelles, consultez la politique de confidentialité accessible depuis la page internet suivante : https://www.impots.gouv.fr/portail/confidentialite-informations-personnelles. Les destinataires de ces données sont les agents habilités de la DGFIP, dans le cadre de leurs attributions et conformément au besein d'en connaître, les personnes et autres tiere auxquete la loi donno quatité pour ou committre dont notamment to organismes vises par farticle L 103 D du livre des procédures listates. Custimmetment al loi n' 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée et au règlement européen 2016/679 du 27 avril 2016, vous disposez des droits suivants : droit d'accès, droit de rectification des données ous concernant, droit à la limitation du traitement ainsi que le droit d'opposition au traitement de vos données personnelles hors obligation légale imposant à la DGFIP de traiter lesdites données ou dérogation règlementaire. Pour exercer vos droits, vous pouvez adresser votre demande au centre des finances publiques ou à l'adresse suivante: données-personnelles-mes-droits@dgfip.finances.gouv.fr. Pour toutes les questions autres que celles relatives à vos données personnelles (situation et gestion fiscale, changement de situation...), il convient de contacter le service gestionnaire aux coordonées indiquées dans la rubrique contact de l'avis. En outre, s